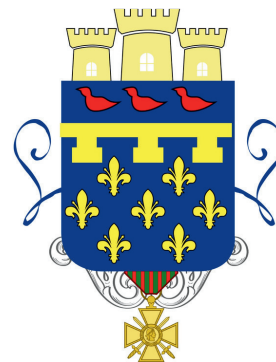


Vie municipale, mémoire et convivialité au fil des saisons —
Le bulletin de votre commune.



N°129 • PRINTEMPS ÉTÉ 2026

Le Courrier de Luzancy

EDITO DU MAIRE

Chères Luzancéennes, Chers Luzancéens,



Je souhaite d'abord, au nom de tous les élus du conseil municipal, remercier celles et ceux qui se sont déplacés pour voter lors des dernières élections municipales.

Certains grands projets pour la commune sont lancés ou déjà bien engagés. Concernant la future cantine, la demande de permis de construire est en cours d'examen. Je remercie la région, le département et la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie pour leur confiance et pour l'attribution des subventions.

Le dossier de vidéo protection est prêt et au moment même de la rédaction de cet édito, nous avons reçu un courrier de Monsieur ORY Préfet de Seine et Marne qui nous accorde une participation financière pour notre projet. Je le remercie vivement pour son aide.

Tous les projets sont bien réfléchis et importants, mais la vidéo protection devient urgente face aux incivilités de plus en plus fréquentes : dépôts sauvages, déjections canines, papiers dans les rues, dégradations, vols, vitesses excessives, etc. Ce système soutiendra les forces de l'ordre, et nous espérons qu'il réduira le manque de civisme ainsi que les frais liés à tous ces dommages.

Pour redonner à notre village un peu plus de tranquillité et de sérénité, et parce que nous sommes tous concernés, nous avons validé lors du dernier conseil municipal une convention avec la gendarmerie pour mettre en place la participation citoyenne. Vous trouverez une information sur la prochaine réunion publique en page 24 du journal.

Entre disparition des services de proximité, éloignement du travail et rythmes de vie effrénés, préserver le « vivre-ensemble » est devenu un vrai défi. C'est tous ensemble que nous pouvons recréer du lien social et renforcer les solidarités de proximité.

Ensemble nous pouvons faire encore plus pour notre village. Nous ne voulons pas que les animations existantes disparaissent, car nous manquons cruellement de bénévoles pour les manifestations. N'hésitez pas à nous rejoindre même ponctuellement. « On dit bien que les petits ruisseaux font les grandes rivières »

L'été a commencé et la chaleur est bien installée sur tout l'hexagone. Je crains que cela ne devienne le schéma des années à venir. Il est important d'adapter notre quotidien, de veiller sur les personnes isolées, sur nos voisins, de ralentir voir de reporter certaines activités de jardinage, ou sportive.

L'été c'est également la période de l'année où chacun peut profiter d'un peu de repos, de partager des moments précieux avec ses proches, ses amis.

Aussi, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de passer un bel été.

Joelle Canini

Dans ce numéro

04	Les décisions du conseil	20	Jeux & Recettes
05	Une nouvelle équipe pour Luzancy	22	Agenda & Brocante
06	Grande chasse aux œufs !	24	Participation citoyenne
07	Distribution de compost collectif	24	Bibliothèque
08	Concert NYT (Neil Young Tribute)	25	Salle Foyer rural
09	Cérémonie commémoration du 8 Mai	26	Ecole, périscolaire et cantine
11	"Club Luzancy" édition 2026	28	Collecte des encombrants
13	Atelier poterie	28	Calendrier de collecte
14	Repas des seniors	29	Déchetterie
16	Luz' en musique	30	Renseignements et adresses
17	Des dés, des cartes et des jeux	31	Assistantes maternelles
18	Retour sur une semaine caniculaire	31	Etats Civil

Les décisions du conseil municipal

Retrouvez ci-dessous les délibérations prises lors des séances du conseil municipal.



Réunion du conseil municipal du 20 mars 2026

- Délibération n° S3/1-2026 : Installation des conseillers municipaux.
- Délibération n° S3/2-2026 : Élection du Maire.
- Délibération n° S3/3-2026 : Création des postes d'adjoints.
- Délibération n° S3/4-2026 : Élection des adjoints.
- Délibération n° S3/5-2026 : Lecture de la charte de l' élu local.
- Délibération n° S3/6-2026 : Indemnité du Maire et des adjoints.
- Délibération n° S3/7-2026 : Délégations du conseil au Maire.
- Délibération n° S3/8-2026 : Création des commissions communales.
- Délibération n° S3/9-2026 : Constitution de la commission d'appel d'offres.
- Délibération n° S3/10-2026 : Désignation du représentant et du correspondant de la commune au CNAS.
- Délibération n° S3/11-2026 : Désignation des représentants de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).
- Délibération n° S3/12-2026 : Désignation d'un représentant de la commune au conseil d'école.
- Délibération n° S3/13-2026 : Désignation du référent PLUi dans le cadre des modalités de collaboration entre la Commune et la Communauté d'Agglomération.
- Délibération n° S3/14-2026 : Désignation d'un représentant de la commune au Comité Syndical de SMEP.
- Délibération n° S3/15-2026 : Désignation d'un représentant de la commune au Comité Syndical de Covaltri77.
- Délibération n° S3/16-2026 : Désignation d'un représentant de la commune aux instances de la Maison d'Enfants à Caractère Social de Luzancy.
- Délibération n° S3/17-2026 : Désignation des représentants de la commune au comité de territoire du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne (SDESM).
- Délibération n° S3/18-2026 : Désignation d'un représentant au Groupement d'intérêt public ID 77.
- Délibération n° S3/19-2026 : Désignation d'un correspondant défense.
- Délibération n° S3/20-2026 : Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Réunion du conseil municipal du 20 avril 2026

- Délibération n° S4/1-2026 : Approbation du caractère d'urgence de la convocation au Conseil Municipal.
- Délibération n° S4/2-2026 : Construction d'une cantine scolaire et rénovation thermique de l'école : Autorisations données au Maire pour le dépôt et la signature du permis de construire, ainsi que pour les demandes de subventions, pour la réalisation des emprunts, la passation et la signature des marchés publics.

Les procès-verbaux sont publiés, sous forme numérique, sur le site internet de la commune :

<https://www.luzancy.fr/votre-mairie/deliberations-du-conseil-municipal/>

Une nouvelle équipe pour Luzancy

Suite au scrutin municipal de mars dernier, la nouvelle équipe municipale issue de la liste « Luzancy, Notre Village, Notre Énergie » a été officiellement installée. À la tête de cette équipe, Joëlle Canini entame officiellement son nouveau mandat de Maire. Elle guidera le conseil municipal avec la même rigueur, la même proximité et la même énergie positive qui la caractérisent. Entourée de 4 adjoints, 10 conseillers municipaux, 2 conseillers municipaux suppléants, l'équipe est d'ores et déjà pleinement engagée dans la gestion et le développement de notre village.

1 Joëlle Canini 67 ans — Retraitée MAIRE SORTANTE	
2 Nicolas Derrien 47 ans Responsable production informatique ÉLU SORTANT	10 Rémy Laut Pamart 45 ans Coordonnateur supervision et exploitation de données NOUVELLE CANDIDATURE
3 Laurence Hérault 60 ans Éducatrice spécialisée ÉLUE SORTANTE	11 Charlotte Gantier 34 ans Coordinatrice exploitation TP NOUVELLE CANDIDATURE
4 Jocelyn Beauvois 51 ans Artisan plombier chauffagiste ÉLU SORTANT	12 Romain Del Fabro 38 ans Ingénieur NOUVELLE CANDIDATURE
5 Vicky Giraud 49 ans Conseillère en assurance ÉLUE SORTANTE	13 Angélique Plouin 44 ans Professeure des écoles ÉLUE SORTANTE
6 Éric Davoust 61 ans Chef des ventes ÉLU SORTANT	14 Patrice Urbain 70 ans Retraité ÉLU SORTANT
7 Ludivine Kaluzny 41 ans Passementière ÉLUE SORTANTE	15 Émilie Camara 33 ans Gestionnaire en salle des marchés NOUVELLE CANDIDATURE
8 Jérémy Couderc 44 ans Ambulancier ÉLU SORTANT	16 Matthieu Gantier 34 ans Responsable matériel IDF NOUVELLE CANDIDATURE
9 Armande Koutouan 50 ans Assistante maternelle ÉLUE SORTANTE	17 Maria Del Fabro 73 ans Retraitée NOUVELLE CANDIDATURE

Grande chasse aux œufs !

Succès au rendez-vous pour la grande chasse aux œufs de Pâques !

Le dimanche 5 avril au terrain de jeu à l'occasion de la grande chasse aux œufs de Pâques. Cet événement, très attendu par les familles de la commune, a réuni un public nombreux et enthousiaste, qui ne s'est pas laissé décourager par une météo un peu capricieuse.

À la recherche des œufs factices

Le principe était simple mais redoutablement efficace : chaque enfant devait débusquer 5 œufs factices cachés dans les moindres recoins du parc. Une fois la mission accomplie, les petits chasseurs pouvaient échanger leur précieux butin contre un savoureux sachet de chocolats. Pour que tout le monde puisse en profiter le parc a été divisé en deux zones de recherche adaptées aux différents âges des enfants.

La nouveauté 2026 : la quête du Ticket d'Or Grande nouveauté cette année pour pimenter l'événement : un « Ticket d'Or » avait été dissimulé, non pas dans le parc, mais quelque part dans la commune ! Destinée aux plus grands, cette véritable course au trésor a fait chauffer les méninges. Le défi consistait à retrouver ce ticket unique et à le rapporter aux organisateurs en échange d'un magnifique panier garni de produits locaux. Un immense bravo et félicitations à Valentin, le grand vainqueur de cette édition, qui a su ouvrir l'œil et décrocher la récompense !

Un bilan chaleureux

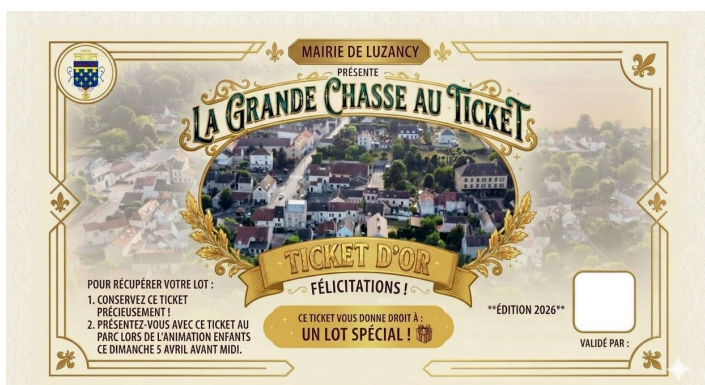
La matinée s'est clôturée vers midi dans une ambiance festive. C'est avec des paniers bien remplis, des sourires gourmands et des visages joyeux que les familles sont reparties.



Valentin, grand vainqueur du Ticket d'Or 2026



Panier garni d'œufs et de friandises



Distribution de compost collectif

Samedi 11 avril, en fin de matinée, Place de Bercheny, un rendez-vous était fixé pour la distribution de compost.

Depuis le 24 avril 2024, le compost partagé est une pratique installée sur Luzancy : elle consiste à regrouper les déchets organiques des habitants de la commune, afin de les transformer en compost, matière organique riche et fertile pour les sols.

Le principe est de collecter les déchets alimentaires tels que les restes de fruits et légumes, les épluchures, le marc de café, les coquilles d'œufs, etc., pour qu'ils se décomposent naturellement.

Le fonctionnement du compost partagé repose sur la mise en place d'un composteur collectifs (expérimental) accessible facilement. Les habitants apportent leurs déchets organiques dans ce composteur et les mélangent régulièrement pour favoriser la décomposition.

Le processus de compostage repose sur l'action des micro-organismes (bactéries, champignons, vers de terre, etc.) qui se nourrissent des déchets organiques et les transforment en compost. Cette décomposition produit de la chaleur et accélère le processus de transformation des déchets en compost. Le compost ainsi produit peut ensuite être utilisé pour enrichir les sols des jardins ou des potagers : Il favorise la rétention d'eau, augmente sa fertilité et réduit la dépendance aux engrais chimiques.



Tamisage du compost, Place de Bercheny

*Un tamis pour séparer les composants
Quelques seaux pour récupérer le compost
Les adeptes du « bio » sont présents ...
Un peu de muscles pour un beau jardin !!!*

Concert NYT (Neil Young Tribute)

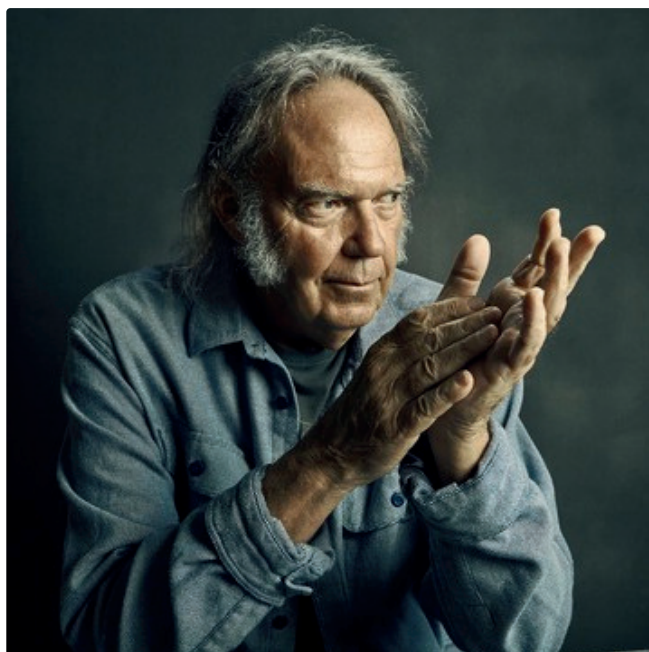


Laurent Michel & François Paris sur scène au Foyer Rural

Ce duo passionné et complice, composé de Laurent MICHEL & François PARIS, a embarqué son public au sein de l'immense répertoire de Neil Young à travers une sélection unique de chansons (qui diffèrent pour chacun de leur concert), connues ou plus rares, mêlant chants, guitares acoustiques ou électrique, basse, piano et percussion, le tout accompagné de projections vidéo.

Organisé par l'association Foyer Rural, ce concert a accueilli le 25 avril, 80 spectateurs dans notre salle communale pour assister à près de 2h30 de concert.

Une pause rafraichissante a été proposée à mi-parcours.



Neil Young, né en 1945, figure majeure du rock nord-américain

Qui est Neil Young ?

Neil Young est un chanteur, guitariste et auteur-compositeur canadien né en 1945. Il débute sa carrière dans les années 1960 avec le groupe Buffalo Springfield, avant de se lancer en solo. En 1970, il rejoint le supergroupe Crosby, Stills, Nash & Young, avec lequel il connaît un grand succès.

En parallèle, sa carrière solo s'impose grâce à des albums devenus des classiques, comme Harvest, qui contient le célèbre titre Heart of Gold. Surnommé Godfather of Grunge (le « parrain du grunge »), il influence de nombreux artistes par son style mêlant folk, rock et country.

Au fil des décennies, Neil Young explore des sonorités variées avec son groupe Crazy Horse et poursuit une carrière marquée par une grande liberté artistique. Il est également connu pour ses engagements en faveur de l'environnement, des agriculteurs et des causes humanitaires. Avec plus de 40 albums studio et une carrière de plus de 60 ans, Neil Young est considéré comme l'une des figures majeures du rock et de la musique populaire nord-américaine.

Une commémoration du 8 Mai sous le signe de la mémoire et de la transmission

Sous un soleil printanier, les habitants de Luzancy se sont réunis pour commémorer la victoire du 8 mai 1945 lors d'une cérémonie de recueillement et de respect.

Autour des élus de la commune, des habitants du village ainsi que des représentants de la gendarmerie et des pompiers, sont venus rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

Comme le veut la tradition, une gerbe a été déposée aux pieds des trois monuments de la commune. Les enfants du village étaient également présents et ont, comme les années précédentes,

participé aux dépôts de gerbes, apportant une émotion particulière à cette cérémonie. Leur présence témoigne de l'importance du devoir de mémoire. En associant les plus jeunes à ces rassemblements, c'est une histoire qui se transmet, celle des hommes et des femmes qui ont vécu les guerres, connu les privations, la peur, mais aussi, et surtout l'espoir de retrouver la paix. Ces moments permettent de rappeler aux nouvelles générations le prix de la liberté et l'importance de la préserver.

Le discours de Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, et d'Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, a rappelé combien il est essentiel de préserver la mémoire de ces événements afin que les sacrifices consentis pour la liberté ne tombent jamais dans l'oubli.

Dans un contexte où la paix demeure un bien précieux, ce message conserve toute sa force et sa pertinence. La cérémonie s'est achevée dans un esprit d'unité, de respect et de convivialité autour du traditionnel verre de l'amitié, partagé au foyer rural où les conseillers municipaux avaient pris soin de préparer quelques spécialités briardes. Un moment apprécié de tous, permettant aux participants d'échanger et de prolonger ensemble ce temps de mémoire et de rassemblement.



Dépôts de gerbe avec les enfants

Une commémoration du 8 Mai sous le signe de la mémoire et de la transmission

Au-delà de l'hommage rendu aux anciens combattants et aux victimes des conflits, ces cérémonies sont des moments essentiels de transmission entre les générations. La présence de chacun, et surtout des plus jeunes, contribue à faire vivre le devoir de mémoire et à préserver le souvenir de ceux qui se sont battus pour notre liberté. Dans une époque où les témoins de la Seconde Guerre mondiale disparaissent peu à peu, participer à ces commémorations est une façon concrète d'ancrer notre histoire et les valeurs de paix, de solidarité et de fraternité qu'elle nous a léguées.



Élus, gendarmerie et pompiers réunis pour la cérémonie



Monument commémoratif de la bataille de juin 1940

Luzancy porte également dans son histoire un épisode marquant de la Seconde Guerre mondiale.

Du 11 au 14 juin 1940, alors que l'armée française tente de ralentir l'avancée allemande, le village est le théâtre de violents combats. Les soldats des 103ème et 104ème régiments d'infanterie défendent courageusement leurs positions et font sauter le pont routier afin de freiner la progression ennemie. Malgré leur résistance acharnée, ils reçoivent l'ordre de se replier. Cette bataille, qui fera près de 400 morts et blessés, a profondément marqué la commune. Cette page d'histoire demeure visible dans le paysage luzancéen : un monument commémoratif rend hommage aux combattants tombés lors de la bataille de juin 1940, tandis que les rues du 103ème RI et du 104ème RI rappellent chaque jour aux habitants le sacrifice de ces hommes pour la liberté.

"Club Luzancy" édition 2026



La mascotte Stitch en photo avec les visiteurs



l'espace "Coin des Bulles" et ses dessinateurs

Les 23 et 24 mai derniers, le Foyer Rural de Luzancy s'est transformé en un véritable temple de la culture japonaise et de l'imaginaire à l'occasion du salon Club Luzancy.

Organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec l'association Art et Culture en Seine-et-Marne, cet événement gratuit est désormais un rendez-vous incontournable pour les habitants de la commune et les passionnés de toute la région. Pendant deux jours, familles, collectionneurs et otakus (passionnés de culture japonaise) se sont pressés dans les allées.

Un programme riche et varié. L'édition de cette année a tenu toutes ses promesses. Plus d'une trentaine d'exposants étaient présents pour proposer un choix impressionnant d'objets issus de la Pop Culture.

Les visiteurs ont pu découvrir le savoir-faire d'artisans locaux, spécialisés dans l'artisanat geek, les objets de décoration en impression 3D ou encore la papeterie originale.

Un espace "Coin des Bulles" permettait également de rencontrer des dessinateurs de BD talentueux et de se faire croquer le portrait sur un stand de caricatures pour se transformer en véritable personnage de bande dessinée.



"Club Luzancy" édition 2026



Food truck aux couleurs de One Piece



Jeff et ses caricatures



Stands de jouets vintage et cartes Pokémon

Un large choix de mangas, de comics et de romans fantastiques attendait les lecteurs de tous âges, idéal pour s'évader le temps d'un chapitre.

Les nostalgiques ont adoré replonger en enfance grâce à une sélection de jouets vintage (des années 60 à nos jours).

Les dresseurs en herbe se sont quant à eux retrouvés autour des stands de cartes Pokémon pour s'adonner à des ventes et des échanges de pépites rares.

L'émerveillement était également total pour les plus jeunes (et les grands enfants !) grâce à la présence exceptionnelle des mascottes Nick (de Zootopie) et Stitch, qui se sont prêtées avec joie au jeu des photos et des câlins tout au long du week-end. Côté restauration, l'immersion était totale jusque dans l'assiette ! Les visiteurs ont pu se restaurer grâce à la présence d'un food truck entièrement décoré sur le thème de One Piece. Une pause gourmande idéale pour recharger les batteries à la mode des pirates au chapeau de paille.



Nick (Zootopie), star des photos-souvenirs

Atelier poterie

Depuis son 1^{er} contact avec la terre, en 2014, Laurence Beauchamp vit une véritable passion. Institutrice à la retraite, elle s'est créé un petit atelier à la Trétoire, où elle fabrique des objets et de la porcelaine en grès : malaxer, donner forme à une boule de terre, tourner, apprécier le toucher et l'aspect de la terre brute, créer selon ses envies ou son inspiration...

Sa passion de potière, elle la partage et la met au service des autres, lors d'ateliers d'initiation au modelage. Adaptés à l'âge des participants, petits et grands, quel que soit son âge, par petits groupes ; elle se déplace avec son matériel (moules, outils, modèles,...) et différentes argiles, seule une blouse peut être nécessaire ...



Atelier d'initiation au modelage, avec Laurence Beauchamp

Après une présentation succincte de la matière « terre », et de ses particularités, c'est à chacun de s'y mettre ... une grande liberté est laissée à la fois sur la façon de vouloir/pouvoir modeler la terre, mais aussi sur ses envies et l'idée d'un objet à réaliser. En cas de panne d'inspiration, un lutin avec des modèles très différents et des objets de forme et utilisation très variées, est disponible. Vient la proposition des différentes techniques proposées en fonction de l'objet envisagé : modelage au pincé, à la plaque ou au colombin, et éventuellement l'aide technique.

Ce samedi 6 Juin, 7 personnes s'étaient inscrites « pour voir », « pour essayer », « par curiosité », ... Toutes sont reparties avec un sentiment d'avoir vécu un moment de « plaisir » et de « partage »

A l'issue de chaque atelier, les pièces réalisées sont séchées, cuites et émaillées par les soins de Laurence et récupérées 1 mois plus tard... Ce jour-là, un plateau, plusieurs bols, un vase, un vide poche ont été conçus... Quel émerveillement de découvrir sa réalisation cuite et émaillée...

Alors tenté(e) par le prochain stage de modelage !



AVANT — la pièce fraîchement modelée



Laurence accompagne une participante



APRÈS — la même pièce, cuite et émaillée

Repas des séniors

Dimanche 14 juin, retrouvailles et convivialité autour du traditionnel repas offert par la municipalité et organisé par la Commission d'Action Sociale a eu lieu

Cette journée ensoleillée se déroula sous le signe des retrouvailles et des rencontres, entre voisins, amis ou connaissances.

Répartis sur différentes tables, les convives ont eu le plaisir de découvrir un repas confectionné par le traiteur du Château Marysien, et servi par son équipe en salle.



Tous réunis pour cette journée de retrouvailles

Des amuses-bouches accompagnant l'apéritif jusqu'au dessert, tout était parfait et a ravi les yeux comme les papilles de tous.

Passées la timidité devant le micro et l'inhibition de se mettre en scène, le plaisir de chanter des morceaux choisis l'emporta pour le plaisir des oreilles.

Les aîné(e)s de l'assemblée présents furent mis à l'honneur et photographiés, bien entourés ...

Ravis de cette journée passée ensemble, tous se sont donnés rendez-vous l'année prochaine.

Alors qu'un fond musical était proposé durant les repas, l'animation assurée par « Double Croch' » avec Sara au chant et Kasio à la guitare a incité ensuite les convives tantôt à la danse, tantôt au chant avec un karaoké à la carte.





Les aîné(e)s de l'assemblée présents furent mis à l'honneur et photographiés, bien entourés ...

AUTOUR DES TABLES



Luz' En Musique



Fête de la Musique : Un "Luz en Musique" mémorable malgré la canicule !

Le 21 juin dernier, la commune célébrait la musique et le passage à l'été avec l'événement Luz en Musique.

Si la bonne humeur et les notes de musique étaient bien au rendez-vous, l'organisation a dû faire face à un invité surprise : une forte vague de canicule.

A la suite d'un arrêté préfectoral, la mairie et le comité des fêtes, afin de maintenir l'animation ont décidé de déplacer l'événement, initialement prévu en plein air, au sein du Foyer Rural.



French Coffee sur la scène du Foyer Rural



Pour cette édition, c'est le groupe French Coffee qui était à l'honneur. Connu pour son énergie débordante et son répertoire éclectique, ce groupe de reprises pop-rock a littéralement conquis les Luzancéens.

Revisitant avec brio et originalité les plus grands standards français et internationaux, French Coffee a su instaurer une ambiance à la fois festive, intimiste et ultra-rythmée. Des mélodies entraînantes qui ont rapidement fait oublier le changement de lieu et ont fait danser les spectateurs venus partager ce moment de convivialité.



Des dés, des cartes et quelques sucreries : quand le foyer se met aux jeux !



Décrypto, Dixit, Carcassonne, 7 Wonders, Code Names... la ludothèque n'a rien à envier à personne.

S'il y a bien un rendez-vous où on s'amuse autant qu'on cogite, c'est celui-ci ! Depuis quelque temps, le foyer rural de Luzancy s'anime régulièrement grâce aux après-midis jeux de société organisés par le comité des fêtes. Et pour tout vous dire, on y passe de bons moments, tellement, qu'il est fréquent de dépasser les horaires initialement prévus...

Le principe est simple : on pousse la porte et on vient comme on est ! Chacun peut apporter son jeu préféré pour le faire découvrir, ou simplement piocher dans la sélection du comité. Il faut dire que les organisateurs sont de vrais passionnés et ça se ressent !

« Toutes les générations se mélangent si facilement, on croise nos aînés, des ados, des parents avec leurs enfants... »

Et oubliez les vieux clichés : non, les jeux de société ne se cantonnent pas à des parties interminables ou ennuyeuses où personne ne parle sous la pression de la concentration. Loin de là ! Entre les jeux d'ambiance pour rigoler en 5 minutes et les jeux de plateau un peu plus tactiques, il y en a vraiment pour tous les goûts.

Ce qui nous touche le plus à chaque fois, c'est de voir toutes les générations se mélanger si facilement. À tel point que lors d'un récent après-midi, notre plus jeune participant était encore in utero ! On commence tôt l'apprentissage !

Le petit plus ? Le comité sait recevoir : il y a toujours quelques bonbons à déguster sur les tables entre deux lancers de dés. Le détail parfait pour la gourmandise et le partage.

Alors, on s'y retrouve bientôt !



Une partie de Carcassonne en pleine réflexion



Retour sur une semaine caniculaire

Le printemps 2026 s'est avéré particulièrement chaud, et notre commune vient de traverser une semaine de canicule intense qui a profondément bousculé notre quotidien. Cet épisode exceptionnel a vu le thermomètre s'affoler à Luzancy, atteignant des températures maximales suffocantes comprises entre 37°C et 39°C à l'ombre.

Face à cette situation, les différents niveaux de l'alerte météorologique nationale ont été franchis tour à tour :



Les 4 niveaux de vigilance caniculaire (source : Météo-France)

Notre département ayant été placé à ce niveau ultime de vigilance rouge, la municipalité a mis en place des mesures d'urgence, difficiles mais indispensables pour la sécurité de tous

VIE SCOLAIRE ET FESTIVE

En raison des températures extrêmes constatées au sein des locaux, nous avons procédé à la fermeture exceptionnelle de l'école maternelle et primaire. C'est le cœur serré que l'équipe municipale et les enseignants ont également dû se résoudre à l'annulation de la kermesse et du spectacle de fin d'année.

SERVICES PUBLICS ET AGENTS

Afin de préserver la santé de nos agents, leurs horaires ont été aménagés pour éviter les heures les plus chaudes. Par ailleurs, l'Agence Postale Communale a dû fermer ses portes le temps de cet épisode. Ces événements rappellent que les canicules, autrefois rares, reviennent désormais à une fréquence de plus en plus élevée.

Nous devons mieux comprendre les mécanismes physiques

(comme l'effet de serre) à l'origine de ces dérèglements et de ces alertes répétées, retrouvez notre dossier en page suivante.

[Focus Eau] Sécheresse : Notre secteur placé en vigilance par la Préfecture

En raison des fortes chaleurs successives et de l'absence de pluies significatives, les cours d'eau de notre département connaissent une baisse continue de leurs débits. Face à cette situation préoccupante, le Préfet de Seine-et-Marne a signé le 27 juin 2026 un arrêté préfectoral de limitation des usages de l'eau.

La zone d'alerte de la Marne, qui concerne directement Luzancy, a été officiellement placée au seuil de Vigilance.

Qu'est-ce que cela implique pour nous ?

Bien qu'il n'y ait pas encore de restrictions d'arrosage strictes et obligatoires sur notre secteur (contrairement à d'autres rivières du département déjà en alerte renforcée ou en crise), ce niveau est un appel pressant au civisme. Il est demandé à chaque habitant, entreprise et collectivité d'adopter dès à présent un comportement éco-responsable : Réduire la consommation d'eau quotidienne au strict nécessaire. Éviter de laver les véhicules à domicile. Limiter l'arrosage des espaces verts et des pelouses, et ne jamais arroser aux heures les plus chaudes de la journée.

Le fameux "effet de serre", un mécanisme physique connu depuis près de deux siècles

Le fameux "effet de serre", un mécanisme physique connu depuis près de deux siècles

Il n'aura échappé à personne que le printemps 2026 a été chaud, très chaud. Les canicules reviennent à une fréquence de plus en plus élevée, passant de 1 tous les 10 ans à plusieurs vagues annuelles (*).

Une partie de l'explication réside dans un phénomène bien connu désormais : "l'effet de serre".

En 1824, le physicien français Joseph Fourier remarque que la température de la Terre est augmentée par l'interposition de l'atmosphère. Il est plus facile pour les rayons du soleil sous forme de lumière de pénétrer dans l'atmosphère, que pour la chaleur sous forme d'infrarouge d'en ressortir. Une fois les rayons du soleil "convertis" en chaleur, ils ont beaucoup plus de mal à s'échapper de l'atmosphère. Ce principe a permis le développement de la vie sur Terre. Sans l'effet de serre la température moyenne serait d'environ -20°C.

Dans la seconde moitié du 19ème siècle, le scientifique irlandais John Tyndall (1861) puis le suédois Svante Arrhenius (1896) découvrent que certains gaz - vapeur d'eau, CO₂ et méthane notamment - retiennent particulièrement bien la chaleur. L'atmosphère est composée de 78% d'azote, de 21% d'oxygène et d'1% de gaz divers dont le CO₂. Celui-ci ne représente "que" 0,04% de l'atmosphère mais il a un fort pouvoir de rétention de chaleur. Arrhenius a calculé que doubler la quantité du CO₂ (passant donc de 0,04% à 0,08%) augmenterait la température moyenne de 4°C. Il se réjouit alors que l'activité industrielle naissante permettrait d'éviter une nouvelle ère glaciaire !

Le climat terrestre est donc un subtil équilibre où la moindre variation peut avoir de grandes conséquences. Heureusement, une partie de ce CO₂ est naturellement absorbée par les océans et les forêts — environ la moitié des émissions actuelles. Mais cette capacité d'absorption n'est pas illimitée. Le reste s'accumule dans l'atmosphère d'année en année.

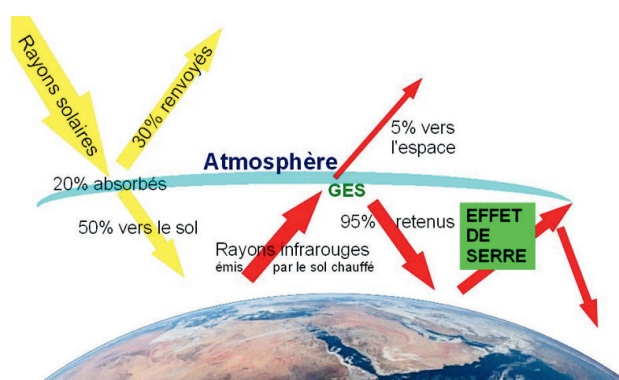


Schéma (**): les rayons du soleil, transformés en chaleur infrarouge, sont retenus par l'atmosphère et les gaz à effet de serre pour maintenir une température propice à la vie. Environ 15°C en moyenne sur la surface de la Terre.

Le climat terrestre est donc un subtil équilibre où la moindre variation peut avoir de grandes conséquences. Heureusement, une partie de ce CO₂ est naturellement absorbée par les océans et les forêts — environ la moitié des émissions actuelles. Mais cette capacité d'absorption n'est pas illimitée. Le reste s'accumule dans l'atmosphère d'année en année.

(*) : météo-france

(**) : DREAL Auvergne Rhone Alpes, ens-lyon.fr

Registre nominatif

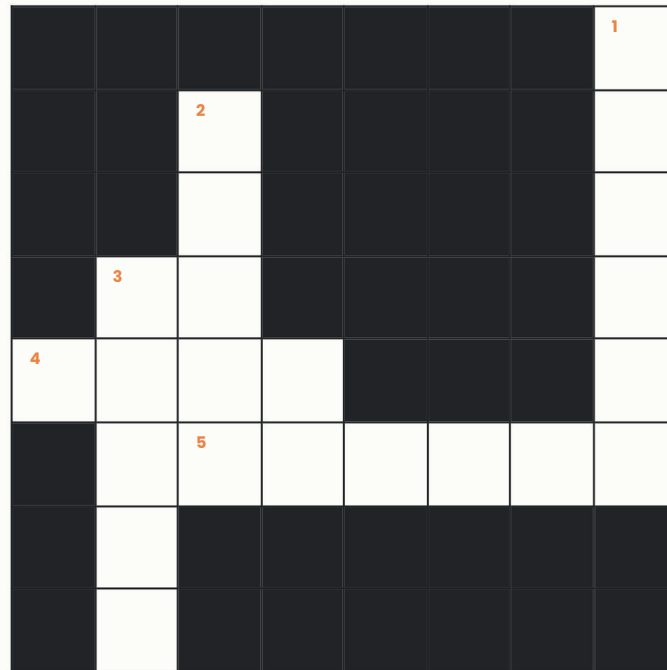
Dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence, la mairie tient à jour un registre nominatif confidentiel. Ce registre permet de recenser les personnes vulnérables résidant sur la commune afin de leur apporter conseil, soutien et assistance en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire ou tout autre événement majeur).

Vous trouverez le formulaire sur luzancy.fr → démarches administratives → formulaire en bas de page



Mots croisés & anagrammes

1 Mots croisés



HORIZONTALEMENT

4. Réalisé par l'ingénieur Freyssinet entre 1941 et 1946, ce fut le premier pont de ce type construit en France
5. Édifice dédié à Saint-Leu, dont la nef garde des vestiges du XII^e siècle

VERTICALEMENT

1. Peintre né à Luzancy, formé en regardant peindre le maître Corot
2. Rivière qui traverse Luzancy et que franchit le pont
3. Peintre de Ville-d'Avray et de Barbizon, séjournait chez ses amis Rémy ; une allée porte son nom

2 Anagrammes

ETSFERSNIYN

l'ingénieur du pont

YNAZCLU

le nom du village

ENRAM

la rivière

YENCHREB

le maréchal, ancien propriétaire du château

UTEGNUEGIT

lieu de bal au bord de l'eau

Recettes

RISOTTO QUINOA CAROTTE

Ingrédients (pour 1 personne) :

- 70 g de Quinoa (cru)
- 100 g de Carotte fraîche
- 1/4 d'Échalote
- 20 ml de Vin blanc
- 1/4 de cube de Bouillon de légumes
- 1 cuillère à soupe de Parmesan râpé
- 20 g de Noix de cajou
- Huile d'olive ou beurre, persil frais



Préparation :

- Épluchez et hachez l'échalote.
- Coupez la carotte en petits dés.
- Faites-les revenir 10 minutes dans une casserole avec un filet d'huile ou une noisette de beurre.
- Préparez 25 cl de bouillon de légumes bien chaud.
- Ajoutez le quinoa aux légumes, versez le vin blanc et laissez cuire jusqu'à absorption complète.
- Couvrez de bouillon louche après louche pendant 18 à 20 minutes, en attendant l'absorption entre chaque ajout.
- Hors du feu, incorporez le parmesan, les noix de cajou et le persil. Salez, poivrez et servez bien chaud !

GATEAU CHOCOLAT/COURGETTE



C'est la pleine saison des courgettes, crues, cuites, dans une recette salée, et pourquoi pas dans un gâteau au chocolat :

Ingrédients :

- 250 g de courgettes râpées
- 200 g de chocolat noir pâtissier
- 150 g de farine (pour un gâteau plus léger vous pouvez mettre moitié farine moitié fleur de maïs)
- 3 œufs (pour un gâteau encore plus moelleux, montez les blancs en neige et incorporez-les délicatement à la pâte avant cuisson)
- 120 g de sucre (ou sucre de coco pour une version plus légère)
- 1 sachet de levure chimique
- 50 g de beurre
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille (facultatif)
- 1 pincée de cannelle (facultatif)

Préparation :

- Préparation
- Préchauffez le four à 180°C (thermostat 6).
- Râpez les courgettes finement et réservez.
- Faites fondre le chocolat au bain-marie ou doucement dans une casserole avec un peu d'eau.
- Dans un grand saladier, battre les œufs avec le sucre jusqu'à obtenir une texture crémeuse.
- Incorporez la farine et la levure, puis ajoutez le chocolat fondu et les courgettes râpées. Mélangez bien pour obtenir une pâte homogène.
- Graissez un moule à gâteau et versez-y la préparation. Vous pouvez ajouter des petits morceaux de chocolat pour plus de gourmandise.
- Enfournerez pour 25 à 45 minutes selon le four et la taille du moule. Vérifiez la cuisson avec la pointe d'un couteau : elle doit ressortir légèrement humide pour un gâteau fondant.
- Laissez tiédir avant de démouler et dégustez.

Agenda



RENDEZ-VOUS MENSUEL

Les Luz'Anciennes — chaque 2^e dimanche du mois

rassemblement de voitures anciennes au parc de Luzancy.

2025

Luz'en fête se déroulera le week-end du 4 au 7 septembre 2025. Comme tous les ans, la Mairie et le Comité des Fêtes vous proposent un week-end festif pour démarrer cette nouvelle année scolaire.

04^{SEPT}

Vendredi

17h00–18h30 : Goûter & tickets de manège pour les enfants scolarisés dans le RPI, en partenariat avec la Mairie de Reuil-en-Brie.

05^{SEPT}

Samedi

14h00 : ouverture de la fête foraine (fermeture rue du Général Leclerc)

19h00 : ouverture de la buvette

19h30 : 1^{ère} partie concert French Coffee

20h30 : distribution de bracelets lumineux, place de Bercheny

21h00 : 2^e partie du concert

22h00 : parade jusqu'au pas de tir

22h30 : feu d'artifice

06^{SEPT}

Dimanche

Brocante de 6h à 18h, rue du Général Leclerc.

07^{SEPT}

Lundi

17h00 : Fête foraine.

Et aussi

18^{SEPT}

Réunion publique participation citoyenne

19h30 : Voir article en page 24

27^{SEPT}

Triathlon

Passage sur la commune de la partie vélo du Triathlon (reporté), proposé par La Ferté-sous-Jouarre. Venez encourager les cyclistes tout au long du parcours !

03^{OCT}

Concert Scoop

20h30 : Voyage en Irlande avec le trio SCOOPS (guitare, flûte, bodhrán), proposé par le Foyer rural. Places limitées : contactez le Foyer rural pour toutes vos réservations.

24^{OCT}

Après Midi Halloween

14h30 : Après-midi ludique pour les enfants, organisé par le Comité des fêtes. Inscriptions obligatoires et informations auprès du Comité des fêtes.

11^{NOV}

Cérémonie

10h45 : Cérémonie de commémoration du 11-Novembre La municipalité invite les habitants à s'associer au rassemblement devant l'église.

14^{NOV}

Pièce de Théâtre

20h30 : Le Foyer rural invite la troupe locale OLAKALA pour leur dernière pièce sur les hauts et les bas du couple (mise en scène N. Fallet). Inscriptions et réservations à prendre auprès du Foyer rural.

Formulaire Brocante 2026

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026 / ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Renseignements:

- comitesdesfetesdeluzancy@gmail.com
- Mme Derrien: 06.30.79.58.32

Inscriptions en direct au foyer rural:

- Mardi 21 juillet de 18h00 à 20h00
- Mardi 25 août .de 18h00 à 20h00

TARIF:

- 4 € le mètre linéaire (2 mètres minimum)

Informations du participant :

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Adresse : _____
- Téléphone : _____
- Pièce d'identité fournie : _____
- Nombre de mètres souhaités : _____

Je soussigné(e), _____,

atteste par la présente être un particulier, ne vendre que des objets personnels et usagés, et ne pas avoir effectué plus de deux ventes au déballage cette année.

Signature: _____

Pour que votre inscription soit validée, merci de joindre le dossier complet (tout dossier incomplet ne sera ni accepté ni validé) :

- Ce formulaire d'inscription dûment rempli,
- Votre règlement (chèque de préférence),
- La photocopie de votre pièce d'identité, (aucune photocopie ne peut être faite)
- Un chèque de caution de 50 € à l'ordre du Comité des Fêtes (ce chèque vous sera rendu après vérification que votre emplacement soit laissé vide et propre).

Rappel : La brocante se tiendra rue du Général Leclerc, interdite à la circulation ce jour-là.
Buvette

Participation citoyenne

Il s'agit d'une démarche de solidarité en cohérence avec les autres dispositifs de prévention, auquel il n'a aucune vocation de se substituer.

Cette démarche est résolument citoyenne et génère des solidarités de voisinage. Elle renforce le contact et les échanges au sein d'un quartier ou d'une résidence, ce concept participe autant à la sécurité qu'au renforcement du lien social entre les habitants.

De plus, elle contribue à l'accroissement du « sentiment de sécurité ».

La participation citoyenne repose sur l'implication volontaire des habitants dans une logique de vigilance partagée. Elle consiste à les sensibiliser et à les encourager à adopter des comportements responsables afin de contribuer à la sécurité de leur environnement et pouvoir :

- Détecter des comportements suspects
- Signaler aux forces de l'ordre des faits anormaux

Localement, il s'agira de constituer un maillage sur l'ensemble du territoire : bourg et hameaux

Ce dispositif sera présenté en réunion publique au foyer rural

Le vendredi 18 septembre 2026 à 19H30

**la gendarmerie présente pourra répondre à toutes les questions sur ce sujet
et vous donner les instructions pour s'y inscrire**



INFORMATIONS

Bibliothèque

La bibliothèque est gérée depuis de nombreuses années par l'association Foyer Rural. Sont donc à sa charge : les achats de nouveaux ouvrages, leur protection, leur référencement, les équipements informatiques, etc. Les modalités d'accès à la bibliothèque évoluent en 2026 : l'accès à cet équipement requiert désormais une adhésion en cours de validité à l'association couplée à une adhésion à la bibliothèque.

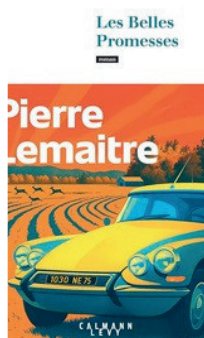
ADHÉSION PAR ANNÉE CIVILE	FOYER RURAL	BIBLIOTHÈQUE
Adulte	10 €	15 €
Moins de 18 ans	Gratuit	Gratuit

En résumé : pour accéder à la bibliothèque, j'adhère à l'association Foyer Rural ET à la bibliothèque.

Sélection du moment



Le Chat du Jardinier
— T. Schlessier



Les Belles Promesses
— P. Lemaître



Love, Mom — I. Xander



Je suis drôle — D. Foerkinos



Ruptures — B. Minier



Une unique lueur — F. Vargas

Besoin d'un lieu pour votre évènement familial ou associatif ?

Géré par l'association Foyer Rural, le foyer rural de la commune est ouvert à la location pour les particuliers et les associations (du village ou d'ailleurs !). Idéalement situé au centre du village, entre l'école et la future cantine scolaire, il accueille tous vos projets.

Le petit plus ? Un tarif avantageux est réservé aux habitants de la commune et de ses hameaux.



Le Foyer Rural de Luzancy

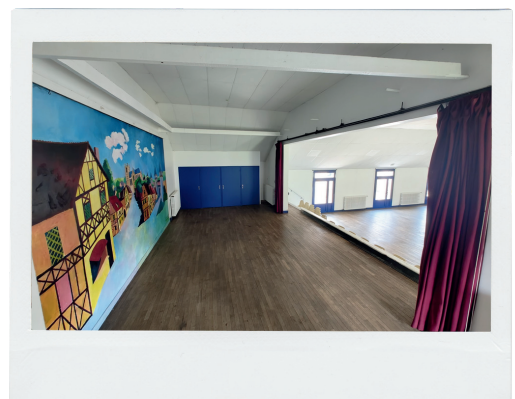
Deux périodes sont à considérer : Été (1^{er} mai au 30 septembre) et Hiver (1^{er} octobre au 30 avril). La gestion (édition du contrat de location, remise des clés, visites...) est assurée exclusivement par l'association Foyer Rural.

Pour toute demande d'information, merci de vous adresser par téléphone au 0781412297 ou par mail foyer.rural.luzancy@gmail.com (des visites sont possibles sur demande).

Veuillez noter que les demandes faites en mairie seront réorientées vers les contacts ci-dessus.

Un dépôt de garantie de 1000 € s'ajoute à ces tarifs, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025.

	PARTICULIERS		ASSOCIATIONS LOI 1901	
	LUZANCY	EXTÉRIEURS	LUZANCÉENNE	EXTÉRIEURS
Été	270 €	340 €	Gratuit	170 €
Hiver	500 €	570 €	Gratuit	240 €





École, périscolaire et cantine

Tout ce qu'il faut savoir pour la rentrée : les horaires, le bus, la cantine et l'accueil périscolaire de vos enfants !

🕒 L'ÉCOLE À LUZANCY

Luzancy accueille les enfants de la **maternelle aux premières classes de primaire (CP-CE1)** au sein du village. Les élèves de **CE2, CM1 et CM2** sont scolarisés à l'école de Reuil-en-Brie (RPI).

Matin (ouverture des portes à 8h30): **8h40 → 11h50**

Après-midi : **13h50 → 16h40**



L'école de
Luzancy



BUS SCOLAIRE

Le bus concerne les enfants des deux villages pour rejoindre leur école, et les petites/moyennes sections pour le repas de midi.

01

Circuit S7725001

matin et soir, bus reliant Reuil-en-Brie à Luzancy via Courtaron.

02

Circuit S7725002

minibus Viabus desservant les hameaux entre Reuil-en-Brie et Luzancy.



COORDONNÉES UTILES

Luzancy : École (M. Feuillet) 01 60 23 67 64 ·

Mairie 01 60 23 61 57

secretariat@mairieluzancy.fr

Reuil-en-Brie : École (Mme Noiret) 01 60 22 47 19

Mairie 01 60 22 07 51

mairie@reuil-en-brie.fr

Carte de bus obligatoire pour les trajets vers Reuil-en-Brie (petites/moyennes sections et CE2-CM2).



carte scol'R →



École, périscolaire et cantine



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Géré par l'**ASLPT** (Association Sports Loisirs Pour Tous de La Ferté-sous-Jouarre), au sein de l'école de Luzancy.

2 animateurs dont 1 direction.



Matin 7h00 → 8h30



Soir 16h40 → 19h30

Inscription : ASLPT —

www.aslptlaferte.com — 01 60 22

15 95. Places limitées !



BON À SAVOIR

La carte de bus, la cantine et le périscolaire sont **3 démarches différentes**.

Cantine & bus à Reuil-en-Brie (*PS/MS et CE2– CM2*) → mairie de Reuil-en-Brie.

Cantine à la MECS (*GS, CP, CE1*)
→ mairie de LUZANCY

Périscolaire à Luzancy → l'ASLPT.

Luzancy est en **zone C** pour les vacances scolaires.

RESTAURATION SCOLAIRE → QUI MANGE OÙ ?



Petites & moyennes sections : repas à Reuil-en-Brie (en bus). Inscription : mairie de Reuil-en-Brie.

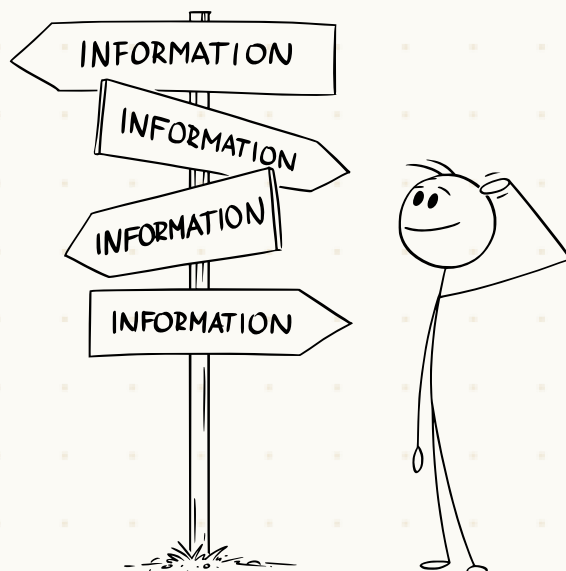


Grandes sections, CP, CE1 : repas sur place, à la MECS de Luzancy. Inscription : mairie de Luzancy.



CE2, CM1, CM2 : repas à Reuil-en-Brie. Inscription : mairie de Reuil-en-Brie.

Besoin d'aide ? La mairie de Luzancy vous oriente vers le bon interlocuteur pour toute question sur la scolarité, le transport, le périscolaire ou la cantine !



Collecte des encombrants

Les Lois Grenelles de l'Environnement 1 et 2 ont instauré des filières de recyclage spécifiques ; il n'est plus possible de déposer ses encombrants sur le trottoir librement.

Modalités de collecte

1. Prise de contact : www.encombrants-covaltri77.com ou 0 801 902 477.
2. L'opérateur valide avec vous les déchets à collecter et vous communique une date de rendez-vous.
3. Vous serez orientés vers la déchèterie si certains déchets ne sont pas compatibles.
4. Déposez les déchets devant chez vous impérativement la veille au soir du rendez-vous — les collectes commencent à 4h00 du matin !
5. Collecte sectorisée, organisée une fois par trimestre : détails sur www.covaltri77.fr.

Autorisé :

- Ferrailles, meubles
- Palettes démontées et découpes de bois
- Matelas et sommiers
- Portes et fenêtres exemptes de vitrage
- Jouets en bois et plastique
- Limite : 1m³/point, 25kg max/objet, moins de 2,5m/objet

Interdit :

- Sanitaires, gros électroménagers
- Vitres, porte-fenêtres, miroirs
- Déchets professionnels et spéciaux
- Pneus déjantés, déchets plastiques et de jardin Grands cartons, batteries, D3E

Tout dépôt fait en dehors d'un rendez-vous est considéré comme un dépôt sauvage.

Au-delà d'une amende comprise entre 150 et 750€, cela occasionne des frais à toute la collectivité :

- mobilisation des agents pour ramasser, et dépôt en déchèterie.
- Coût d'accès à la déchèterie pour la commune, alors qu'il est gratuit pour le particulier.



Calendrier de collecte

● Le Bac Jaune : Tous les emballages et papiers
Consigne : Déposez-les en vrac, entièrement vidés (inutile de les laver) et compactés sans les imbriquer.

Ce qui est accepté : Bouteilles, flacons, pots, barquettes et sacs en plastique ; conserves, canettes et capsules en métal ; briques en carton ; tous les papiers.

Devenir : Ils sont recyclés en nouvelles matières premières.

● Le Bac Gris : Les ordures ménagères

Consigne : Destiné uniquement aux déchets non dangereux et non recyclables.

Ce qui est accepté : Résidus alimentaires, films plastiques alimentaires, et produits jetables usagés (essuie-tout, cotons, couches).

Devenir : Ils sont incinérés pour être valorisés en énergie (électricité et chaleur).

LUZANCY

Où sont les bornes à vêtements ? www.refashion.fr

Tous les vêtements propres, propres et propres, le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux), les chaussures et articles de maroquinerie.

LES ORDURES MÉNAGÈRES
Papiers sales, mouchoirs, restes alimentaires, couches-culottes, articles d'hygiène, vaisselle cassée, balayures.

50 L max

DÉPÔT AU SOL INTERDIT

Vous pouvez trier vos déchets alimentaires dans les bornes installées progressivement sur le territoire.

INTERDITS !
Encombrants, déchets toxiques, piles, médicaments ou végétaux.

UN DOUTE ? CONTACTEZ NOUS !

LES EMBALLAGES AMBROSIO (verres de couleur)
Recyclable à l'infini !

LE VERRE
(Verre de couleur - incolore)
Recyclable à l'infini !

Tous les emballages en verre (bouteilles, bocaux et flacons) se trient !

Interdits (à déposer en déchèterie) : verre, faïence, plat en verre, ampoules et miroir.

JUILLET						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Déchetterie



1. Qu'est-ce qu'une déchetterie ?

Une déchetterie est un espace clos, gardienné et aménagé, mis à la disposition des particuliers (et parfois des professionnels) pour leur permettre de déposer les déchets qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères traditionnelles en raison de leur taille, de leur poids ou de leur nature spécifique ou toxique.

Plutôt que de voir ces déchets abandonnés dans la nature ou surcharger les poubelles classiques, la déchetterie en assure la collecte afin qu'ils soient acheminés vers des filières adaptées : le recyclage, la valorisation énergétique, le réemploi ou le traitement sécurisé pour les produits dangereux.

Le saviez-vous ? Le dépôt sauvage de déchets est strictement interdit par la loi et passible d'une lourde amende. La déchetterie est la solution légale, gratuite pour les particuliers et respectueuse de notre cadre de vie.

2. Que peut-on y déposer ?

Les déchetteries disposent de plusieurs bennes et conteneurs spécifiques. Bien que les règles exactes dépendent de votre commune, on y retrouve généralement les catégories suivantes :

Déchets acceptés :

- Les encombrants : meubles, matelas, sommiers, gros objets.
- Les déchets verts : tontes de pelouse, tailles de haies, branchages.
- Les gravats : résidus de bricolage, briques, tuiles, carrelage.
- Les DEEE : appareils électroménagers, écrans, ordinateurs, matériel informatique.
- Les déchets dangereux : peintures, solvants, huiles de vidange, batteries, piles.
- Les métaux et cartons : ferrailles, gros emballages cartonnés pliés.

Déchets généralement refusés :

- Les ordures ménagères : à jeter dans votre poubelle habituelle.
- Les pneus : souvent repris par les garagistes ou soumis à des collectes spéciales.
- L'amiante et les explosifs : nécessitent des filières de traitement hautement sécurisées.
- Les déchets médicaux : les seringues et médicaments usagés doivent être rapportés en pharmacie.



3. Comment accéder à votre déchetterie ?

- L'accès aux déchetteries est réglementé pour réserver l'usage aux habitants du territoire de la collectivité et réguler les flux de véhicules.
- Vérification du secteur : Vous devez vous rendre dans une déchetterie gérée par votre commune ou votre communauté de communes / d'agglomération.
- Justificatif d'accès : De plus en plus de collectivités exigent la présentation d'une carte d'accès (badge magnétique, QR code) obtenue préalablement en mairie ou en ligne. À défaut, un justificatif de domicile récent (facture d'électricité, de téléphone) accompagné d'une pièce d'identité vous sera demandé.
- Limitations de volume : Pour garantir l'accès à tous, le dépôt peut être limité en volume par jour ou par an (par exemple, un maximum de 1 à 2 m³ par passage).
- Horaires et véhicules : Pensez à vérifier les horaires d'ouverture (qui varient souvent selon la saison hiver/été). Les véhicules hors-gabarit ou utilitaires lourds peuvent faire l'objet de restrictions ou d'un accès payant.

Renseignements et adresses utiles

Urgences

- Gendarmerie : 01.60.22.01.19
- Pompiers : 01.60.24.22.90 ou 18
- Police secours : 17
- SAMU : 01.64.39.01.70 ou 15
- Centre Anti-Poison (Paris): 01.40.37.04.04
- Hôpital de Meaux : 01.64.35.38.38
- Hôpital de Château-Thierry : 03.23.69.66.00
- Hôpital de Coulommiers : 01.64.65.37.00
- Infirmières à Saacy : 01.60.23.72.19

Mairie & services

Mairie — 7 rue de la mairie, 01.60.23.61.57,
secretariat@mairieluzancy.fr
Lun/Mar/Jeu 8h30–11h30, Mer/Ven 14h–17h

Bibliothèque — Rue de la mairie, 01.60.23.20.06
En alternance mer 15h–16h / Jeu 18h–19h
ou sur rendez-vous au 01.60.53.52.10

Déchèterie — Lieu dit, Les Couturelles, 77730 Saâcy-sur-Marne

Agence Postale Communal — 8 rue du 104ème RI
Mar/Ven 16h–19h, Jeu/Sam 9h–12h



La Mairie de Luzancy



La bibliothèque municipale



La déchèterie intercommunale



L'agence postale communal

Cadre de vie

Avec le retour des beaux jours, les travaux de bricolage et de jardinage battent leur plein. Pour que Luzancy reste un village agréable pour tous, nous vous rappelons que l'utilisation d'outils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, nettoyeurs haute pression, etc.) est encadrée par arrêté préfectoral.

Voici les horaires et jours autorisés pour vos activités de bricolage et de jardinage :

Du lundi au vendredi

8h00 – 12h00 & 14h00 – 20h00

Le samedi

9h00 – 12h00 & 14h00 – 19h00

Le dimanche et les jours fériés

10h00 – 12h00

Le journal est en ligne sur notre site internet : <https://luzancy.fr>

Distribution dans les boîtes aux lettres après inscription en mairie un autocollant vous sera remis en retour



INFORMATIONS

Les assistantes maternelles



Toutes les nounous agréées du village, leurs adresses et numéros pour les contacter facilement !



Mme Baudry Linda

06 42 65 78 45

21 D du Gal Leclerc Luzancy



Mme Koutouan Armande

07 67 09 38 60

17 rue de Marne Courtaron



Mme Clément Corinne

06 23 80 09 34

28 bis rue des Jardinets Luzancy



Mme Messmer Catherine

01 60 23 51 64

40 bis rue des Jardinets Luzancy



Mme Delamotte Christine

01 60 23 77 89

32 allée Corot Luzancy



Mme Petrowiche Magalie

06 28 08 55 15

8 bis rue de Marne Courtaron



Mme Jacob Vanessa

06 11 90 20 46

3 rue du 103ème R.I. Luzancy



Mme Tourneux Maeva

06 70 11 86 58

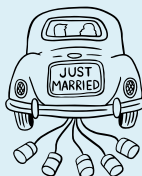
36 bis rue des Jardinets Luzancy

INFORMATIONS

Etat civil

Mariage

- Le 27 Juin : Mme Ghazani Najia et M Vuillemin Philippe
- Le 01 mars : Mme Santander Laura et M Del Fabro Romain



Naissance

- Le 04/06 : Martins Valentina
- Le 19/04 : Attely Noah
- Le 22/12 : Gilbert Maëlys
- Le 22/12 : Gilbert Mathéo



Annuaire des acteurs économiques



JPH Event — Son, lumière, vidéo —
www.jph-event.fr



Beauvois Jocelyn EURL — Plomberie,
chauffage, carrelage — 01.60.23.51.18



La Brocante de Nicolas — Débarras
successions, vieuxpapiers
,06 86 25 04 31



Julio Elec — Électricité générale — 06 33 26 05 16



Patchwork — Casse-croûtes / Traiteur
06 98 53 37 28

Attention : vous ne trouverez dans ce journal que les acteurs économiques ayant répondu favorablement au formulaire. Pour figurer sur cet annuaire, remplissez le questionnaire en mairie ou sur le site internet.